

VIE COMMERCIALE

Le Calypso succède à Chez Hervé



Une enseigne vient de changer de mains. Anciennement Chez Hervé, le bar, PMU Française des Jeux de la place de l'Hôtel-de-Ville, s'appelle désormais Le Calypso. Ses nouveaux propriétaires, Samuel et Sargine Simon, l'ont ainsi dénommé en souvenir de temps heureux passés dans un bar éponyme du département de l'Hérault, endroit resté cher à leurs cœurs. Ils ont bien l'intention de moderniser leur offre commerciale, notamment en proposant des nouvelles bières pressions, comme celle d'une célèbre marque corse. Le commerce est ouvert tous les jours de 7h30 à 20h, les vendredis de 7h à 20h, les samedis de 8h à 20h et le dimanche de 8h à 13h.

Photo RL

à longuyon TRADITION

Des écoliers couronnés



À l'école maternelle de Villers-la-Montagne comme dans bien d'autres écoles, les festivités rythment le calendrier. En janvier, il en est une incontournable : la galette des rois ! Qu'elle soit à la pomme ou à la crème d'amandes, elle plaît à tous. Mais l'objectif final reste quand même de trouver la fève. Heureusement, comme dans la classe des moyens-grands de matresse Angèle, les enfants avaient tous confectionné une belle couronne. Chacun s'est retrouvé bien coiffé et les rancœurs ont pu être évitées !

Photo RL

à villers-la-montagne

URGENCES

Ambulances
Longuyon : Ambulances Kayser (03 82 26 57 36) ; Longuyon Ambulances (03 82 39 30 90)
Pierrepont : Chrétien (03 82 89 75 08)
Gorcy : établissements d'Ascenzio (03 82 26 80 90)
Lezey : Lezey ambulances (03 82 23 20 84)
Mont-Saint-Martin : Nilles (03 82 23 31 41)
Cuty : Oxygen' (03 82 24 55 75)
Hôpital
Mont-Saint-Martin : centre hospitalier, 4 rue Alfred-Labbé (03 82 44 70 00), clinique du Mont-Saint-Martin (03 82 44 75 50), consultations médico-psychiatriques (03 82 44 75 45)
Médecin
Longuyon : Pour les appels, composer le 15.
Pharmacie
Longuyon : pharmacie de Lorraine, 2, rue du Paquis à Pierrepont (tel. 03 82 89 74 65)
Urgences dentaires
Longuyon : pour connaître le dentiste de garde, composer le 15.
Smur
Longuyon : (03 82 23 15 15).

ÉDUCATION

La cantine scolaire ne répond plus aux critères de la loi

Ne répondant plus aux critères de la loi, la cantine scolaire de Saint-Jean-lès-Longuyon doit s'étendre. Une solution a été trouvée à Grand-Failly, mais la communauté de communes Terre lorraine du Longuyonnais (T2L) menace...



C'est dans la partie droite de ce bâtiment que la cantine prendra place. Photos RL

Victime de son succès, la cantine scolaire de Saint-Jean-lès-Longuyon se voit contrainte de délocaliser une partie de son activité. Au départ, elle accueillait, pour la pause méridienne, une dizaine d'enfants du rassemblement pédagogique intercommunal de la vallée de l'Othain qui regroupe les communes de Grand-Failly, Petit-Failly, Saint-Jean-lès-Longuyon et Villers-le-Rond. Depuis, sa fréquentation augmente, s'élevant régulièrement entre 23 à 25 enfants, ce qui la met hors la loi. Cette dernière prévoit en effet que la surface actuelle de la cantine, elle ne peut accueillir que quinze enfants et deux adultes enca-

drants. Jean-François Damien, maire de Grand-Failly et président du regroupement pédagogique intercommunal (RPI), a donc cherché à résoudre le problème en se tournant vers la municipalité de Saint-Jean-lès-Longuyon pour trouver des locaux plus spacieux. Malheureusement, celle-ci n'en dispose pas. Une autre solution semblait convenir : le centre de loisirs de la Ville de Longuyon situé également au sein du ban de Saint-Jean. Impossible, compte tenu des classes vertes qui y séjourneraient régulièrement. • Le transfert d'une partie des élèves vers Grand-Failly. Avec l'accord des délégués du RPI, la décision a été prise de

transférer une partie des élèves vers Grand-Failly où des travaux, en cours dans l'ancienne mairie, permettront d'absorber le surplus d'élèves pour le repas de midi. Quant aux petits de la maternelle de Saint-Jean, répondant ainsi aux souhaits des parents, ils resteront sur place. Le transbordement obligatoire au changement d'autocar à Petit-Failly pour les mener à Grand-Failly a été jugé trop dangereux. Une décision qui a été validée par les Francas, en charge du périscolaire, mais aussi par la Direction départementale de la protection des populations, également avec l'autorisation de la sous-commission consultative départementale de la pro-



Les employés municipaux sont à l'œuvre dans le futur réfectoire.

tection civile de la sécurité et de l'accessibilité. • La nouvelle cantine des plus grands. Située de plain-pied dans l'ancienne mairie, elle comprendra une salle de restauration, une cuisine ainsi que des toilettes, le tout sur un même niveau. Pour répondre à la demande des francas, une cloison séparative entre la cuisine et l'accès aux toilettes sera posée. Les matériaux sont entièrement financés par le RPI. Quant à la main-d'œuvre, elle est assurée gracieusement par

les employés municipaux de Grand-Failly avec l'aide d'une délibération du conseil municipal. Tout devrait être opérationnel pour la rentrée de février, avec une vingtaine d'enfants fréquentant la cantine. • Une ombre au tableau. Jean-François Damien s'inquiète et ne comprend pas la réaction de la communauté de commune Terre lorraine du Longuyonnais (T2L) qui prétend que cela coûte trop cher, alors que le RPI est assurée gracieusement par

unissent leurs moyens, sans rien demander à personne au niveau pécurinaire. « La menace a peine voilée d'un contentieux au tribunal administratif contre les deux partenaires de l'opération ne peut qu'emvenimer les choses alors qu'elles sont simples. Par contre, la T2L ne proposant rien d'autre comme réponse au problème que la menace, je pose ces questions : Que faisons-nous en attendant ? Restons-nous dans l'illegalité. Fermons-nous la cantine ? ». Affaire à suivre...

BEUVEILLE

Collecte de sang

Une collecte de sang est organisée mardi 17 janvier, de 16h à 19h, à la salle de la mairie.

TELLANCOURT

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira jeudi 19 janvier à 20h30, en mairie. Ordre du jour : demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), renouvellement de la convention informatique, acceptation des indemnités de sinistre, adhésion au syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) Fourrière du Jolibois, questions diverses.

VIVIERS-SUR-CHIERS

Concours de belote

Un concours de belote individuel est organisé par le Comité d'entraide aux vieux travailleurs mercredi 18 janvier, à 15h, à la salle polyvalente.

Bons d'achats pour les premiers, filets garnis. Un lot pour tous. Tarif : 10 €.

Contact : 03 82 24 21 85.

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

Ouverture à Longuyon

Grignotage · Insomnie
Stress · Ménopause
Post grossesse...
Kilos en trop ?

"Naturhouse Ma solution !"

Suivi diététique
naturhouse.fr

La méthode Naturhouse

Comment ça marche ?

1. Suivi hebdomadaire
2. Plan diététique personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits et légumes

Prenez rendez-vous

Naturhouse LONGUYON
30, rue Mercy
03 82 44 07 59

POLITIQUE

Des vœux de combat pour 40 ans d'histoire

Beaucoup de monde était présent aux vœux du maire Serge De Carli. Un rendez-vous incontournable pour le territoire dans la vaste salle des sports de Mont-Saint-Martin où l'ambiance est toujours appréciée.

Le premier adjoint, Patrice Marini, a ouvert cette soirée. Elle s'est poursuivie par un clip vidéo retraçant les événements de l'année à Mont-Saint-Martin, réalisé par le service communication et ponctué par les commentaires des membres du comité citoyen créé récemment. La Clairière, le nouvel Etablissement hospitalier pour personnes âgées et dépendantes (Ehpad), le nouveau centre commercial des Bleuets, l'agrandissement de la galerie marchande Auchan, le nouvel hôtel de police bientôt inauguré, la réouverture de la maison culturelle Jean-Baptiste Clément, les compétitions sportives avec les bons résultats des clubs de tennis, karaté et boxe thaï, le succès du premier trail, le festival du conte en chaises longues, le succès de plus en plus croissant de l'harmonie municipale... ont été évoqués.



Cette soirée des vœux était dédiée à Daniel Fette, l'adjoint aux sports décédé. Photo RL

Saint-Martin.

La salle des sports Daniel-Fette

Cette soirée était dédiée à Daniel Fette, adjoint aux sports dernièrement et subitement décédé. La salle des sports du Val, en accord avec sa famille,

portera bientôt son nom, un bel hommage salué par le public.

Serge De Carli, tel un boxeur sur le ring, a asséné ses coups un peu partout, que ce soit au niveau international, national, régional et local. « La politique n'est-elle pas faite pour donner du bonheur aux gens ? C'est la

conception que j'en ai et la raison qui fonde mon engagement. » Le maire est revenu sur les derniers soubresauts de la communauté d'agglomération en insistant sur le besoin de se parler, d'échanger, de confronter les points de vue, même s'ils

à mont-saint-martin

M^{me} GONCALVES

INFIRMIÈRE D.E.
vous informe de l'OUVERTURE de son Cabinet infirmier au 5bis, rue du Chacaré à CONS-LA-GRANDVILLE
Soins à domicile ou au cabinet sur RDV tous les jours.
Tél. 06 71 41 02 41

CHENIÈRES

Mariage
Samedi 4 février à 11h en mairie de Chenières, sera célébré le mariage de Kevin Manglaviti, qui demeure à Uigny et de Gwennelle Basquin, professeuse anglaise, domiciliée à Chenières.

GORCY

Personnes âgées

Une permanence pour les cotisations de l'Association des retraités et personnes âgées (Arpa) sera tenue mercredi 18 janvier et jeudi 19 janvier, de 14h à 17h, au local des Bleuets. Le montant de cette cotisation est fixé à 3 € par personne. Se munir impérativement de sa carte d'adhérent délivrée en 2016.

Noces de diamant

À l'occasion de leurs soixante années de mariage, M. et Mme Marcel Berthelette seront reçus en mairie, samedi 21 janvier, à 11h.